

Appel d'offres

État des lieux de l'accueil des élèves immigrants
dans les écoles et garderies francophones du
Nouveau-Brunswick

Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick

702 rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Téléphone : 506.500.0223 | Télécopieur : 506.783-0629

DATE LIMITE DE SOUMISSION : 9 novembre 2021

DATE DE DÉBUT DU PROJET : 20 novembre 2021

Appel d'offres

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) recherche les services professionnels (firme ou autre) pour mettre en place un état des lieux de l'accueil des élèves immigrants dans les écoles francophones de la province. Toutes les écoles ont-elles les outils nécessaires pour accueillir ces nouveaux arrivants? Est-ce que le personnel enseignant est formé pour faire face à la diversité qui apparaît dans les écoles néo-brunswickoises? Est-ce que les écoles sont informées des défis rencontrés par les nouveaux arrivants dans les écoles? Est-ce que les écoles des communautés rurales ont les mêmes capacités pour accueillir les élèves immigrants?

Beaucoup de questions auxquelles les intervenants dans le domaine souhaiteraient répondre afin de dresser un bilan général et savoir quelles sont les pistes prioritaires sur lesquelles se baser pour mettre en place un plan d'action commun au sein des écoles pour aider à un meilleur accueil et une meilleure intégration de ces élèves immigrants dans les écoles et dans les communautés.

RIFNB

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est l'un des 13 réseaux en immigration de la francophonie canadienne, appuyé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA).

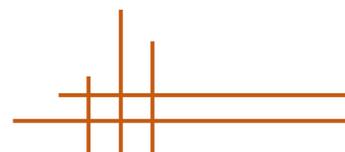
Le RIFNB (qui est un projet de la SANB) est un mécanisme de concertation communautaire multisectorielle provinciale qui représente la communauté acadienne et francophone sur les enjeux liés à l'immigration francophone et qui sensibilise la communauté à l'importance et aux atouts de l'immigration francophone au N.-B. Mis à part les consensus dégagés par le mécanisme en matière d'immigration francophone, chaque membre conserve son autonomie et agit à titre de porte-parole de son association ou organisme respectif.

Vision

Le RIFNB est reconnu par la communauté, les partenaires et les gouvernements comme un partenaire incontournable dans l'orchestration des efforts visant à accroître le nombre d'immigrants francophones et à réussir leur intégration au Nouveau-Brunswick.

Mandat

- Assurer une concertation et promouvoir des partenariats avec des intervenants de différents secteurs (communautaires, privé, parapublic, gouvernement et municipalités) ;
- Identifier les besoins, les lacunes et les atouts de la communauté et des nouveaux arrivants en fonction des différentes étapes du continuum de l'établissement ;
- Développer des plans d'action en immigration francophone répondant aux besoins, lacunes et atouts identifiés et guider les priorités nationales en matière d'immigration francophone ;
- Sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan d'action en immigration francophone.



Valeurs et principes directeurs

- ✓ Vision francophone du Nouveau-Brunswick
- ✓ Arrimage avec les objectifs nationaux et provinciaux
- ✓ Concertation et partenariat
- ✓ Complémentarité / sans dédoublement
- ✓ Respect de la spécificité des régions (ex. : urbaines et rurales) et des secteurs d'activités des membres
- ✓ Diversité (secteurs, régions, genre, origine, âge, etc.)

Contexte

Depuis plusieurs années maintenant, la province du Nouveau-Brunswick travaille à la mise en place d'une stratégie pour accueillir de plus en plus d'immigrants francophones. Nos communautés sont de plus en plus amenées à faire face à la diversité et notamment dans nos écoles avec l'arrivée de nouvelles familles immigrantes, et ce dans toutes nos régions urbaines ou rurales. Beaucoup d'efforts et de services sont disponibles pour les nouveaux arrivants dans nos communautés, cependant le système scolaire et de la petite enfance semble être laissé pour compte dans ce processus. Plusieurs défis font surface au fur et à mesure des années et des inégalités se créent entre les régions quant à l'accueil de ces nouveaux élèves venus d'ailleurs dans nos écoles. Le système enseignant et de garderie est de plus en plus perdu face à la prise en main des défis d'enfants immigrants. L'intégration des élèves immigrants est un point important dans la rétention des familles au sein de nos communautés, c'est pourquoi il est indispensable de pouvoir leur apporter tout le soutien et l'aide nécessaire dans leur nouvelle vie et leur intégration dans nos écoles et faire en sorte que cette diversité ne soit plus vue comme un problème, mais bien comme un enrichissement de notre communauté.

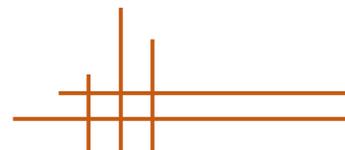
Objectifs

Ce projet a comme objectif de lister les enjeux que connaissent chaque district pour ensuite pouvoir mettre en place un plan d'action commun d'intégration des élèves immigrants qui fournirait des outils pour toutes les écoles et garderies de la province et qui les aiderait à optimiser le service rendu au sein de leur établissement.

Il est nécessaire dans un premier temps de mettre en place le profil d'immigration dans nos écoles et d'analyser ce profilage pour ensuite apporter des solutions concrètes dans la mise en place d'outils.

Pour ce faire, les actions suivantes devront être menées :

- ✓ Mettre en place une liste de critères de profils standard pour faciliter l'analyse et l'évolution dans les différents districts ;



- ✓ Recenser et analyser les profils des élèves immigrants (date de naissance, origine, niveau, langues parlées (francophone ou allophone), type de visa d'immigration, etc. ;
- ✓ Analyser la répartition des élèves immigrants dans nos écoles et garderies ;
- ✓ Analyser et recenser le niveau scolaire des élèves immigrants ainsi que leur compétence linguistique ;
- ✓ Sonder sur les familles immigrantes sur les raisons du choix du système francophone
- ✓ Analyser le niveau de satisfaction des nouveaux arrivants par rapport à l'accueil dans les écoles
- ✓ Recenser les défis rencontrés par les écoles et les garderies dans l'accueil d'élèves immigrants ;
- ✓ Lister les bonnes pratiques mises en place dans la province et hors province
- ✓ Dresser une liste de pistes de solution pour pallier les lacunes et les défis ;
- ✓ Inclure la vision du personnel enseignant dans l'étude
- ✓ Inclure la vision de l'élève et de sa famille dans l'étude
- ✓ En savoir davantage sur la clientèle allophone présente dans les écoles
- ✓ Avoir une définition commune de la diversité et d'un bon accueil (qui peut être différente de la vision d'un élève immigrant, d'une famille immigrante ou du personnel d'éducation.
- ✓ Pouvoir créer une prise de conscience de la situation de la part des intervenants sur le terrain

Détails du projet

Analyse comparative à différentes échelles pour cibler les lacunes dans toutes les écoles francophones de la province.

Volets du projet

- Recension d'écrits : faire un bilan et une analyse d'études et/ou de la documentation déjà existante ;
- Entrevues avec les intervenants ciblés
- Recenser les axes stratégiques en lien avec l'immigration dans les plans d'action des écoles et de la petite enfance.
- Recension d'informations :
 - Au niveau statistique
 - Établir un profil statistique complet de chaque région par école.
 - Profil des élèves immigrants (date de naissance, origine, niveau, langues parlées (francophone ou allophone), type de visa d'immigration, etc.) ;
 - Nombre de familles immigrantes francophones et allophones dans la région et leur provenance versus le nombre d'enfants scolarisés dans le système francophone ;
 - Répartition des élèves immigrants et jeunes enfants à la garderie au niveau provincial ;
 - Nombre du personnel issu de la diversité dans les établissements
 - Liste des services et/ou activités offerts dans chaque établissement aux nouveaux élèves
 - Liste des défis rencontrés dans les écoles et les garderies dans l'accueil des élèves immigrants

- Liste de bonnes pratiques dans la province et hors province
- Analyse de la capacité d'accueil : analyser l'information recueillie et produire un rapport du projet complet. Pour chaque région, il est nécessaire de produire un document complet comportant les informations suivantes :
 - Recension d'informations : statistiques et services ;
 - État des lieux : à partir des éléments recenser et autres informations dresser des constats clairs et des pistes de solutions
- ✓ Présentation de résultats : organiser une présentation des résultats dans chaque région aux intervenants de l'éducation et de la petite-enfance.

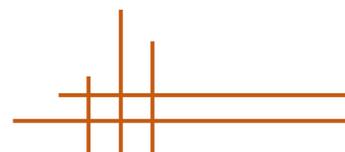
Exigences

Chaque soumissionnaire doit préciser clairement de quelles façons il ou elle répond aux exigences suivantes:

- a) Une compréhension démontrée du plan de développement global de l'Acadie
- b) <https://www.sanb.ca/uploads/document/59/file/translations/116/PDG-AVEC-PORTEURS-en-ordre-alphab%C3%A9tique-version-2018-2020-vf.pdf> ;
- c) Une excellente connaissance du fonctionnement du système de l'éducation et de la petite enfance et du domaine de l'immigration ;
- d) Des compétences approfondies au niveau de la gestion de projets d'envergure semblable et l'atteinte des résultats visés ;
- e) Une connaissance des communautés francophones en situation minoritaire et une bonne perception des enjeux relatifs à l'immigration francophone.
- f) Les renseignements suivants doivent également être détaillés :
 - Les compétences générales du soumissionnaire démontrant la capacité d'entreprendre et de mener à terme un tel projet ;
 - Les personnes ou employés.e.s qui travailleront pour l'accomplissement des tâches.*

*S'il est prévu que d'autres personnes participent à la réalisation du projet en plus du ou de la soumissionnaire, une présentation de ces personnes et de leur plan de travail détaillé par étape est requise.

Autres conditions



Afin d'éliminer la perception et/ou les conflits d'intérêts, les soumissions des organisations membres du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (incluant les représentants au sein du RIFNB, leurs employés ainsi que les employés du secrétariat du RIFNB) ne seront pas considérées.

Échéancier

Date limite de remise de la première partie du rapport : 31 mars 2022 et pour la deuxième partie d'analyse du rapport 30 octobre 2022.

Critères d'évaluation

Toutes les propositions seront évaluées en tenant compte de la qualité de chacun des critères listés ci-dessous ainsi qu'en tenant compte des exigences énumérées précédemment.

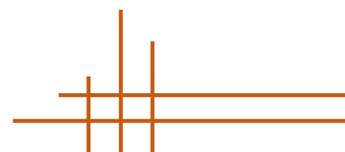
1. Le dossier technique avec la stratégie proposée et le calendrier de réalisation ;
2. Les références en matière de gestion de projet ;
3. La connaissance de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick en milieu minoritaire du domaine de l'éducation et de la petite enfance ainsi que l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick ;
4. Coûts du projet.

Honoraires

Le ou la soumissionnaire doit inclure avec sa soumission une description des dépenses prévues, incluant toutes les dépenses de déplacements, d'hébergement, etc., et le montant total demandé pour mener à terme le projet.

Le RIFNB n'acceptera aucune autre surcharge ou frais administratifs associés à moins que l'autorisation en ait été obtenue au préalable par la direction générale de l'organisme gestionnaire, la SANB.

Le budget sera alloué par étapes dans l'avancement du projet, qui sera fixé d'avance lors de la signature du contrat.



Procédures

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre en s'assurant de démontrer de quelles façons elles rencontrent les exigences et les renseignements demandés. Il est également possible d'inclure tous les documents ou informations additionnels qu'elles jugent appropriés.

* Pendant la durée du contrat, l'expert.e conseil retenu.e devra travailler en étroite collaboration avec et sous la supervision de la coordination ainsi que du comité de veille du RIFNB afin d'assurer le bon déroulement du projet.

Les offres de service doivent être envoyées par courriel à :

Stéphanie Méroni

Coordonnatrice

Réseau en immigration francophone du N.-B.

coord@rifnb.ca

Téléphone: 506-500-0223, poste 1

Télécopieur : 506-783-0629

RIFNB

Date limite de réception des offres de service

Mardi 9 novembre 2021, 23h59

